

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3833 - MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020

RGPH

Le dénombrement commence en novembre



Une vue des membres de la coordination nationale du recensement/Adiac

L'opération de dénombrement, constituant l'acte fondamental du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), va se dérouler du 21 novembre au 20 décembre sur l'ensemble du territoire national. La ministre en charge du Plan et de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a fait cette annonce le 22 septembre à l'occasion de la deuxième session de la coordination du RGPH.

« Après l'établissement de la cartographie censitaire, l'Institut national de la statistique se prépare à la réalisation du dénombrement général, qui implique le comptage individuel de toute personne présente sur le territoire national », a déclaré la ministre.

Page 4

COVID-19

L'université devant l'équation du nombre d'étudiants



La reprise des cours à la Faculté des sciences et techniques de cinquante personnes des rassemblements publics ainsi que la distanciation physique. « Chaque établissement devra s'adapter en fonction des enseignements qu'il dispense et des locaux dont il dispose. Aussi, les plages horaires étendues et décalées doivent être mises en place pour éviter les attroupements », pouvait-on lire dans le plan de reprise des cours. **Page 6**

Habitée des pléthores à cause de l'insuffisance des salles de cours, l'Université Marien-Ngouabi, dont quelques établissements ont débuté les activités académiques le 21 septembre, a du pain sur la planche pour équilibrer les effectifs en vue de respecter les mesures barrières imposées par la pandémie de Covid-19.

Les facultés doivent respecter la limite

LOTÉRIE

Guy Roger Moigny, nouveau directeur général de la Cogelo

Après plusieurs tractations survenues à la suite des résistances opposées par l'ancien directeur général de la Congolaise de gestion de loterie (Cogelo), le nouvel occupant, Guy Roger Moigny, a été installé dans ses fonctions le 22 septembre, avec l'aide de la Force publique. « Je remercie les autorités compétentes pour avoir permis mon installation dans les meilleurs délais pour le bien de notre société. Je mesure l'ampleur de mes nouvelles responsabilités. Je ne trahirais pas la confiance qui m'a été faite par les administrateurs. Je pense donner le maximum de moi-même pour être à la hauteur de mes tâches », a-t-il indiqué. **Page 3**



Le nouveau directeur général de la Cogelo

PHOTOGRAPHIE

Mbongui Art remporte son pari virtuel

La plateforme Mbongui Art Photo a tenu le 21 septembre, par visioconférence, à cause de la pandémie du coronavirus, son premier « Café photo » sur le thème : « Se réinventer en photo-

graphie ». « L'événement concernait au départ les photographes nationaux autour d'un café pour discuter du métier. Cette année, avec l'interdiction des rassemblements de plus de cin-

quante personnes et de bien d'autres mesures de restriction consécutives à la Covid-19, nous avons dû l'organiser en ligne », a expliqué Zed Lebon, directeur artistique de cette plateforme. **Page 15**

Éditorial
Entretien

Page 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Les élèves préparent
les évaluations de rattrapage

Page 5

ÉDITORIAL

Entretien

Plus le temps passe plus il devient évident que le mauvais entretien des routes sur toute l'étendue du territoire déstabilise dangereusement l'économie nationale en perturbant le transport et en provoquant de graves accidents. Si ce constat n'est pas nouveau comme ont pu le constater nos lecteurs dans ce quotidien tout au long des derniers mois, il prend aujourd'hui une dimension dangereuse pour l'ensemble de la collectivité. D'où l'impérieuse nécessité d'inscrire enfin l'entretien des voies routières petites et grandes en tête de liste des priorités publiques.

Ce que démontrent de façon accablante les incidents qui se multiplient, notamment dans la partie nord du pays, est bien le fait qu'en de nombreux endroits les travaux de construction ou de rénovation des voies publiques n'ont pas respecté les règles théoriquement imposées aux entreprises chargées de les réaliser. Ceci dans le but évident de dépenser moins et donc de gagner plus à la faveur des marchés publics que ces mêmes entreprises se voyaient confier, un appât du gain que la société civile paie aujourd'hui au prix fort.

Dans un pareil contexte, il revient maintenant à l'Etat et à ses administrations de prendre les mesures nécessaires pour, d'une part, éviter que de tels dérapages se reproduisent et pour, d'autre part, obliger les entreprises qui se sont rendues coupables de telles déviances à contribuer activement à leur réparation. Deux objectifs d'autant plus importants que la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 et la crise financière générée par la chute brutale des cours de l'« or noir » sur les marchés mondiaux ont eu comme conséquence de réduire fortement les sommes disponibles pour la poursuite de l'aménagement du territoire.

Ceci étant dit, ou plutôt écrit, il convient d'ajouter que la poursuite des grands travaux routiers dans les différents départements du pays est plus que jamais un impératif catégorique car c'est bien eux qui permettront de poursuivre, voire même d'amplifier le développement du Congo en achevant de désenclaver les territoires les plus éloignés des grandes cités, en reliant notre patrie aux pays qui l'entourent, en développant le commerce interne et externe dont dépend notre croissance à venir. Il y a indiscutablement urgence !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La FMC d'une organisation affiliée à une union catégorielle

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a souligné le 19 septembre, à l'ouverture des travaux de la 3e session extraordinaire de la Force montante congolaise (FMC), la nécessité pour cette organisation d'adapter son dispositif organisationnel et fonctionnel à son statut juridique actuel d'union catégorielle.



Les participants à la cérémonie d'ouverture de la 3e session extraordinaire de la FMC

Conformément aux recommandations du dernier congrès ordinaire du PCT, tenu du 27 au 30 décembre 2019, son organisation de jeunesse, la FMC, a changé de statut. En effet, organisation affiliée au PCT dès sa naissance en 2013, la FMC se devrait de migrer vers une union catégorielle. « Le 5e congrès ordinaire du PCT a été un haut moment de bouillonnement créatif qui a engendré nombre de recommandations innovantes dont celle relative à la transformation des organisations affiliées en unions catégorielles. C'est ainsi que, prenant immédiatement en compte cette orientation, les statuts du parti ont créé, entre autres, une union catégorielle de jeunesse, la FMC », a déclaré Pierre Moussa.

Selon lui, un parti sans une jeunesse organisée et responsable est un parti sans avenir. Pour représenter l'avenir du PCT, la jeunesse doit cultiver, a-t-il indiqué, les valeurs donnant du relief à des talents au sein de

la FMC. « La jeunesse doit être unie, disciplinée et solidaire. Elle doit faire preuve de cohésion, d'humilité, de modestie et de civisme. Elle doit être travailleuse et entreprenante. Ce n'est qu'à ces conditions que la jeunesse du PCT pourra faire de sa prestigieuse organisation qu'est la FMC un instrument efficace de mobilisation et une puissante machine de production d'idées sur les problématiques des jeunes du pays », a poursuivi Pierre Moussa, invitant les jeunes à tourner la page des divisions et à se rassembler dans une dynamique unitaire puissante à la hauteur des enjeux.

Un bilan assez positif en sept ans d'existence

Le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, a, quant à lui, fait l'état des lieux sommaire de l'organisation à l'orée de son premier congrès extraordinaire. Il a, en effet, fait le point de la structuration des organes intermédiaires et de base de la FMC et de la prise

en charge des jeunes dans les sphères de prise de décision. S'agissant de la structuration, il a indiqué qu'à ce jour, la FMC a installé des comités de districts et d'arrondissements ainsi que des conseils fédéraux dans huit départements sur douze. Les contingences économiques et financières auxquelles le parti a été confronté n'ont pas pu permettre l'achèvement de cette opération. Concernant le positionnement des jeunes dans les sphères de prise de décision, il a fait savoir que la FMC a sorti de ses rangs quatre députés et deux suppléants à l'Assemblée nationale, un président de conseil municipal et vingt-six conseillers départementaux et municipaux. Tous élus sous le label du PCT.

Juste Bernardin Gavet s'est, par ailleurs, félicité de l'intégration de plusieurs jeunes dans les organes dirigeants du PCT de la base au sommet, notamment au comité central et au bureau politique.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diaaso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COGÉLO

Le nouveau directeur général installé dans ses fonctions

Nommé en début de week-end dernier, le nouveau directeur général de la Congolaise de gestion de loterie (Cogelo), Guy Roger Moigny, a été installé le 22 septembre à Brazzaville, par le président du conseil d'administration de cette société anonyme, Guy Wilfrid Ewolo.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'un huissier de justice, du directeur de cabinet du ministre délégué au Budget et de quelques responsables de la force de l'ordre. « Le conseil d'administration s'est déployé au mieux pour choisir un des cadres de cette maison qui certainement a fait, à cœur de déployer, des efforts pour sortir l'entreprise du chaos », a déclaré Guy Wilfrid Ewolo.

« Vous connaissez parfaitement cette maison, vous avez l'obligation de la ramener à son objectif. C'est une entreprise capable de présenter chaque fois son bilan, son budget », a-t-il relevé.

Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre délégué au budget, Sylvain Lekaka, a rappelé au nouveau directeur de la



Cogelo des missions qui lui incombent. « Vous allez prendre la charge d'une maison avec beaucoup de problèmes. L'Etat en tant qu'actionnaire vous accompagnera dans la mesure du possible que si vous êtes le vrai représentant de ses intérêts. Lorsque vous commencerez à travailler pour vos intérêts propres, l'Etat prendra ses

mesures », a-t-il dit, insistant pour que les comptes antérieurs et ceux de l'année en cours de la société soient bouclés dans les délais raisonnables.

Le nouveau directeur de la Cogelo s'est dit conscient de la tâche qui l'attend. « Je mesure l'ampleur de mes nouvelles responsabilités. J'espère ne pas trahir la confiance qui m'a été faite par les administrateurs. Je pense donner le maximum de moi pour être à la hauteur de mes tâches », a-t-il soutenu. Signalons qu'il a fallu l'intervention de la police pour que le directeur général sortant, Nestor Tchissambot Makosso, accepte de plier bagages, alors qu'il a été révoqué pour mauvaise gestion, d'après les administrateurs de la société.

Lopelle Mboussa Gassia

« Vous connaissez parfaitement cette maison, vous avez l'obligation de la ramener à son objectif. C'est une entreprise capable de présenter chaque fois son bilan, son budget »

DURQUAP

Le point d'avancement du projet présenté

Lors d'une conférence de presse animée le 19 septembre à Brazzaville, le responsable de la communication du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), Dan Horphet Ibiassi, a fait le point du niveau d'exécution des activités.

Selon lui, à Pointe-Noire, le niveau d'exécution des travaux dans les quartiers MBoukou et Tchianiambi 1 est de 30% et 35%. Du côté de Brazzaville, en ce qui concerne le marché Sukissa, les travaux sont exécutés à 24% et à 23,60% pour les voiries. Dans le quartier Moukoudzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement, le niveau des travaux est de 12%.



Le chargé de la communication du Durquap a signifié qu'avec l'appui d'un maître d'œuvre sociale, la procédure de recrutement dénommée Haute intensité de main-d'œuvre (Himo), a été élaborée. Il s'agit, à cet effet, de fournir un cadre adapté et partagé pour harmoniser le processus de recrutement sur les différents chantiers, a-t-il expliqué. « Il s'agit également de décrire les procédures et les

opérations relatives au recrutement. Ce manuel veut

simplement servir d'outils de régulation des différentes formes de recrutement et d'utilisation des jeunes dans les quartiers », a ajouté Dan Horphet Ibiassi.

L'exécution de ce projet est essentiellement participative. Les populations sont impliquées de bout en bout car, rien ne se fait sans la participation communautaire. « Il s'agit ici d'utiliser les jeunes des quartiers dans lesquels s'exécutent les travaux », a-t-il précisé.

Dan Horphet Ibiassi a, par ailleurs, éclairé la lanterne sur l'avenue Théophile Mbemba au quartier Moukoudzi-Ngouaka. « Il ne s'agit pas de construire un marché mais plutôt d'améliorer cette voie qui est essentielle pour la vie des populations du quartier Moukoudzi-Ngouaka. Nous demandons aux populations de permettre à l'entreprise de travailler; d'accompagner le projet de façon à ce que les travaux de l'avenue Théophile Mbemba ne connaissent pas un ralentissement », a-t-il renchéri.

Exécuté dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires est cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, à hauteur de 80 millions de dollars, soit environ 48 milliards FCFA. Il vise notamment la restructuration et l'aménagement des quartiers reculés.

Goria Imelda Lossele

BONNE GOUVERNANCE

Une agence de notation panafricaine va apporter son assistance au Congo

Le ministre des Finances et du Budget, Calixte Nganongo, a présidé le 21 septembre à Brazzaville, une réunion avec les responsables de l'agence de notation, Bloomfield Investment Corporation.

Les échanges entre la partie congolaise et le président directeur général (PDG) de cette agence ivoirienne, Stanislas ZEZE, ont tourné autour de l'expertise que devra apporter la structure de notation au Congo, en vue de l'aider à améliorer sa gestion des finances publiques. « Jusqu'ici, notre pays était noté par des agences internationales qui sont installées en dehors du continent. Aujourd'hui, nous souhaitons avoir l'appréciation d'une agence qui note en FCFA et non seulement en devise », a expliqué le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Intervenant par ailleurs, sur l'importance d'être noté, il a indiqué : « L'avantage de travailler avec une agence régionale africaine est que la note sera beaucoup plus précise. Car, elle connaît l'environnement africain. Cela nous poussera à mieux travailler; afin d'améliorer la gouvernance dans notre pays et pouvoir être en mesure de lever les financements. On peut être en mesure de lever les fonds que si on donne les garanties d'une bonne gestion ».

Saluant l'initiative du Congo de rentrer à nouveau dans le processus de notation financière avec une agence panafricaine, le PDG de Bloomfield a signifié que « la notation faite en monnaie locale



Une vue des participants à la réunion

déterminera la vraie qualité de crédit du Congo alors que celle faite en devise par des agences internationales, détermine la capacité du Congo à faire face aux obligations financières en devise étrangère. Cela est très limité au regard de la hauteur des réserves et de la politique de transfert des devises par la Cemac ».

Il a ajouté qu'« en matière de notation financière, on ne peut pas tricher. Si la note donnée ne correspond pas à la réalité sur le marché, nous perdrons notre crédibilité. Nous ne prendrons pas ce risque ».

Bloomfield Investment Corporation est une agence ivoirienne spécialisée dans l'évaluation du risque crédit. En 10 ans d'acti-

vités, elle a passé au peigne fin les états financiers d'entreprises, d'États, de collectivités locales ou même d'institutions. Plus de 600 notes financières ont ainsi été attribuées.

La notation financière constitue, pour les investisseurs, un critère clé dans l'estimation du risque qu'un investissement comporte, particulièrement dans le cadre de marchés financiers de plus en plus globaux qui rendent difficile la maîtrise de l'information et donc de tous les paramètres de risque. Des cadres du ministère des Finances, les représentants de la Banque mondiale et la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) ont pris part à cette réunion.

Lopelle Mboussa Gassia

RGPH-5

L'opération de dénombrement prévue pour mi-novembre

Dans le cadre de la préparation de dénombrement de la population, activité capitale du 5ème Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), la ministre en charge du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a indiqué le 22 septembre que cette opération aura lieu du 21 novembre au 20 décembre 2020.

L'annonce a été faite au cours de la deuxième session ordinaire de la coordination nationale du recensement, en présence des membres du gouvernement. La rencontre a permis aux membres de cet organe d'une part, d'apprécier les résultats de la cartographie censitaire et d'autre part, d'échanger sur le chronogramme d'activités liées au dénombrement et le budget y afférent.

« Après l'établissement de la cartographie censitaire, l'Institut national de la statistique se prépare à la réalisation du dénombrement général, c'est-à-dire le comptage individuel de toute personne présente sur le territoire national », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Dans son discours, la ministre en charge du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale a signifié que la cartographie censitaire est la troisième phase technique fondamentale d'un recensement de



Des membres de la coordination nationale du recensement/Adiac

la population et elle précède celle cruciale du dénombrement principal.

Pour elle, en ce qui concerne le RGPH-5, le professionnalisme des équipes sur le terrain a permis que la collecte des données de la cartographie censitaire numérique soit réalisée du 4 mars au 30 juin dernier sur l'ensemble du ter-

ritoire national dans le strict respect des mesures barrières. Pour ce faire, dans la perspective de réaliser le dénombrement de la population, d'ici mi-novembre, l'équipe technique du RGPH-5 vient de lancer l'impression des cartes des aires de travail qui serviront d'orientation et de repérage pour le personnel de terrain.

Au cours de cette rencontre, plusieurs points ont été évoqués notamment le rappel des activités antérieures, le niveau de préparation du dénombrement de la population, la présentation de l'application informatique de collecte de données etc.

« Il s'agissait au cours de cette réunion d'avoir le

compte rendu de la cartographie censitaire. En plein covid, les opérations du recensement de la population ne se sont pas arrêtées. Il a également été question de préparer le dénombrement principal ou le comptage individuel de toutes les personnes qui sont sur le territoire national », a expliqué la ministre en charge du Plan.

Et de poursuivre : « Il était donc important que la coordination nationale prenne acte des avancées de l'opération de recensement général de la population et de l'habitation et surtout prenne les bonnes décisions pour que le calendrier soit respecté afin que le dénombrement principal puisse se faire en novembre et finir en décembre. »

En rappel, l'objectif général du recensement de la population est de disposer d'informations fiables sur son effectif global, ainsi que ses caractéristiques démographiques et socio-économiques.

Gloria Imelda Lossele

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

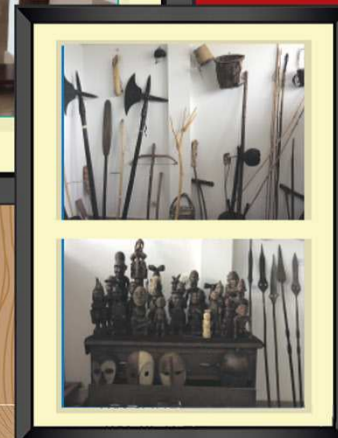
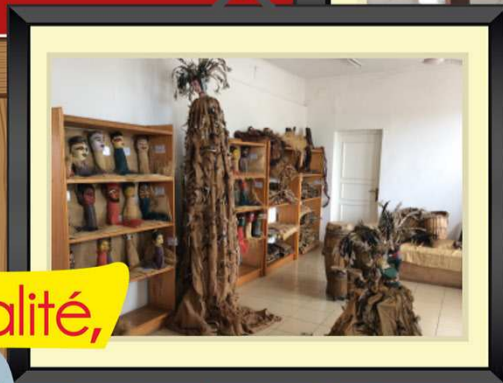
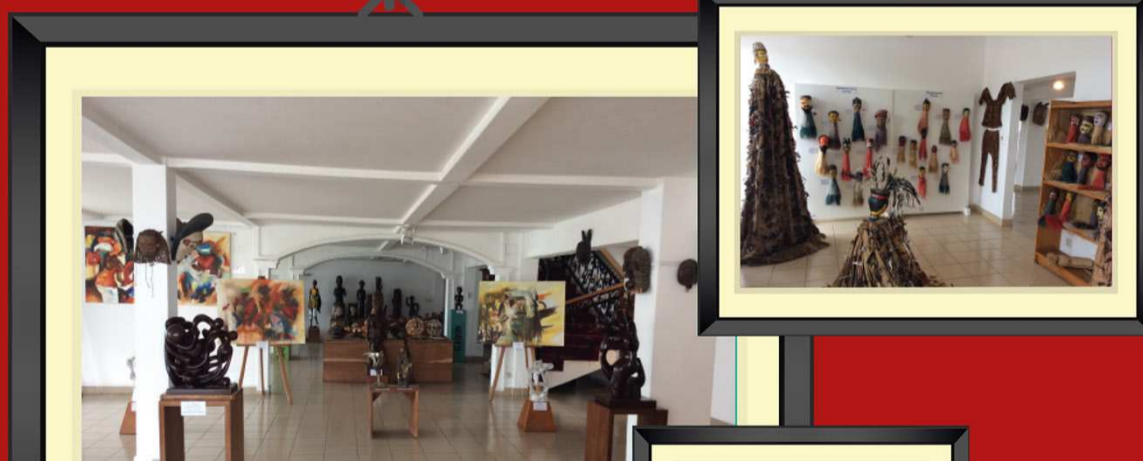
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

EDUCATION

Les élèves se préparent pour les évaluations de rattrapage

Les apprenants des classes de passage n'ayant pas atteint la moyenne comprise entre 8 et 9, 99 lors des évaluations du premier semestre ont démarré le 22 septembre, les cours de rattrapage sur l'ensemble du territoire national afin de passer le test de fin d'année scolaire 2019-2020.

Les enseignements de préparation se dérouleront pendant une semaine avant la rentrée scolaire prévue pour le 12 octobre prochain.

La reprise des classes de ces quelques élèves a coïncidé à la rentrée pédagogique des établissements d'enseignement général.

A Brazzaville, pour se rendre compte notamment de la rentrée pédagogique, administrative et des classes, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou Maba a effectué une descente dans les établissements sous tutelle.

Adolphe Mbou Maba et sa délégation ont successivement visité le Collège Nganga Edouard, l'école primaire Joseph Nkeoua, l'établissement privé Camara-Laye et le lycée Chaminade



Les élèves du complexe Révolution (DR)

et le Complexe scolaire Révolution-Ngampo Olilou. Le constat a été le même dans ces établissements avec la présence des enseignants et des élèves.

Le coordonnateur inspecteur

des collèges de Brazzaville 2, Roger Antoine Oyandza, a souligné la particularité de cette rentrée scolaire sur tous les plans, notamment pédagogique, administratif ainsi que

sur la rentrée des classes. Il a évoqué la présence du personnel, la réalisation des activités programmées pour la rentrée administrative. « La rentrée pédagogique est le jour

où les enseignants arrivent pour recevoir des emplois du temps afin de se préparer à bien démarrer la rentrée des classes. Cette année, la rentrée a été conjointe à la reprise des classes des élèves qui seront évalués pour prouver leur admission au test de fin d'année », a-t-il dit.

Interrogé sur la nouvelle mesure de répartition des emplois du temps pour les élèves des classes des examens et de passage prise à cause de la pandémie du coronavirus, Roger Antoine Oyandza a indiqué : « Le problème d'accueil avait été résolu avec trois jours de cours des classes d'examen et trois jours de cours des classes de passage qui seront appuyés par les documents écrits pour leur permettre de gagner en matière du temps », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

DROITS HUMAINS

Renforcement des capacités des associations des droits de l'homme

Un atelier de formation axé sur la protection internationale en République du Congo s'est tenu le 22 septembre à Brazzaville.

Organisé sous le patronage du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), cet atelier visait comme objectif : partager avec les ONG des droits de l'homme qui œuvrent en République du Congo sur la question des réfugiés.

La formation s'est articulée autour de plusieurs thèmes, parmi lesquels : présentation du HCR, protection internationale et mandat du HCR au Congo ; détermination du Statut de réfugiés ; et enfin, droits et devoirs des réfugiés et demandeurs d'asile.

Dans les exposés précédant le jeu des questions-réponses, l'un des intervenants a présenté son thème et fait une projection de leurs politiques en la matière qui a tourné autour de la protection internationale et mandat du HCR au Congo. Il s'agissait de Gisèle Parfaite Nstieté, associée à la protection au HCR.

A cette occasion, les participants ont été éduqués sur les activités du HCR, en plus de mandat principal et sur son rôle qui est de protéger les réfugiés dans la procédure d'asile notamment les aider également à trouver des solutions au rapatriement volontaire, entre autres, leurs intégrations locales, réinstallations, promouvoir les accords internationaux en leur faveur, ainsi que veiller au respect desdits accords. Le HCR, rappelons-le, est une institution dont les activités ont été traditionnellement centrées sur les réfugiés. Mais avec l'apparition de nouveaux problèmes, son mandat s'est élargi : réfugiés plus de dix millions, demandeurs/requérants d'asile plus d'un million, rapatriés plus de deux millions, personnes déplacées (sous certaines conditions) plus de cinq millions, apatride plus de dix millions dans le monde.

Guillaume Ondzé

ERRATUM

Dans notre parution du mardi 22 septembre, au premier et quatrième page, nous avons écrit : « ... le tronçon Ketta-Sembé reliant le Congo au Cameroun s'est fissuré sur près de 150 Km... »

Lire plutôt : « le tronçon Ketta-Sembé reliant le Congo au Cameroun s'est fissuré sur près de 150 mètres... ». Toutes nos excuses à nos lecteurs pour cette déconvenue.

COMMÉMORATION

L'association des Amis de la RCA fête son premier septennat

Créée le 21 septembre 2013, l'association des Amis de la République centrafricaine a célébré à Paris ses 7 ans d'existence.



Me Michel Langa, président de l'ARC en compagnie de Michel Gbezera-Bria, ambassadeur de la RCA lors de la Semaine Africaine de l'Unesco 2019

En raison de la pandémie de Covid-19, la cérémonie du 21 septembre s'est déroulée en deux temps, dans un cadre restreint : d'abord au restaurant Portobello, ensuite au café «Le Jade» où Me Michel Langa, président de l'association, a reçu la presse.

C'est autour d'une petite collation que l'avocat, en présence de Simon Mobitang, secrétaire général de l'association, a donné sa vision de l'association et a fait un bref bilan de sa présidence. L'association des Amis de la République centrafricaine (ARC) a articulé son existence sur la question de l'apolitisme et du «parti-pris». Doit-on se mêler de politique ou se situer au-dessus de la mêlée ? De l'avis officiel, il est hors de question de transformer l'association en parti politique.

En raison de son statut (il s'agit d'amis et non «d'enfants» de la RCA), il est difficile de faire de l'ARC un groupe de pression politique qui pèserait notamment sur les prochaines élections pré-

sidentielles du 27 décembre 2020, le deuxième tour étant prévu le 12 février 2021.

A ce propos, et c'est toujours le dilemme : qu'est-ce qui est politique, qu'est-ce qui ne l'est pas ? Catégorique sur la question de ne pas prendre position sur l'échiquier politique centrafricain, Me Michel Langa a reconnu que tout ce qui se fait dans la cité est politique. « J'ai déjà bien assez à faire avec mon cabinet pour, de plus, me lancer dans la politique », a-t-il affirmé.

«Je suis pour l'unité nationale», a martelé l'avocat. Tous les candidats aux présidentielles peuvent compter sur la loyauté de l'association. Dans ce contexte, même s'il recèle une teneur avant tout symbolique, le but recherché par l'association demeure, entre autres, celui d'une Centrafrique unie, en besoin de stabilité et d'apaisement.

La question épineuse des groupes armés se trouve évidemment au cœur des débats de l'ARC. «Quel sort réservé

aux rebelles ?». Le 21 septembre 2016, l'ARC avait posé la question au président Faustin Archange Touadéra. En dépit de la réponse gouvernementale, l'association est catégorique : pas d'impunité pour les chefs de guerre.

On pourrait se demander si, en raison de cette radicalité, l'ARC ne s'aliénerait pas certains anciens combattants qui disent avoir fait amende honorable et aimeraient désormais faire de la politique sans la kalachnikov en bandoulière. Pour l'ARC, adopter cette posture, n'est-ce pas déjà un acte politique ?

Dédouaner tout le monde ou punir les responsables de guerre semble une vieille problématique que l'ARC a trouvée à sa création en 2013. Ce n'est pas fortuit si la position juridique et judiciaire de l'ARC sur ce brûlant sujet est défendue par Me Langa, avocat au Barreau de Paris et bien imprégné des mécanismes de l'imprescriptibilité des crimes de guerre du point de vue du droit International.

De même en 2013 à la création de l'ARC, certains amis comparaient la question malienne à la question centrafricaine. «La situation n'est pas comparable», estima le groupe de réflexion antérieur à l'ARC (La Fraternité centrafricaine). Le Mali est un Etat tandis que la RCA n'avait plus d'Etat. Les amis de la RCA optèrent pour un autre champ de réflexion sur le chaos qui régnait en République centrafricaine. Ainsi naquit l'ARC sur le destin duquel pèse aujourd'hui un lâcher-prise au motif que la démocratie a été restaurée en RCA ; donc l'association doit élaborer une stratégie de combat différente de celle qui prévalait durant l'enfer de la guerre civile.

Le 21 septembre 2021, au huitième anniversaire, on saura si le cap symbolique des 7 ans aura été revitalisant ou non pour une association dont la dernière action remonte à 2019, à la Semaine Africaine de l'Unesco sur l'invitation de l'ambassade de la RCA à Paris.

Marie Alfred Ngoma

COVID-19

L'université se bat à équilibrer l'équation du nombre d'étudiants

La reprise des cours a été effective, le 21 septembre à l'Université Marien-Ngouabi, pour certains établissements, tandis que d'autres attendent de débiter directement par les sessions la semaine en cours. Habitué des pléthores, l'alma mater a du pain sur la planche pour équilibrer les effectifs conformément aux mesures barrières contre la Covid-19.

En fixant la reprise des cours au 21 septembre dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le strict respect des mesures barrières, la coordination nationale de gestion de la pandémie de Covid-19 a prévu que les enseignements soient dispensés en mode présentiel et distanciel.

L'objectif étant de respecter l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes, ainsi que la distanciation physique. Il est clair que ces établissements peuvent recevoir plus de cinquante personnes, dans l'ensemble, mais pas dans les salles de classe ou amphithéâtres.

« Chaque établissement devra s'adapter en fonction des enseignements qu'il dispense, des locaux dont il dispose. Aussi, les plages horaires étendues et décalées doivent être mises en place pour éviter les attroupements », souligne le plan de reprise des activités d'enseignement-apprentissage à



La reprise des cours à la Faculté des sciences et techniques/Adiac

l'Université Marien-Ngouabi dans ce contexte d'état d'urgence sanitaire, qui bouscule les méthodes pédagogiques. A propos des cours simultanément, en présentiel et en distanciel, il est prévu de favoriser au maximum la première option, afin d'atteindre un ratio d'environ 50% tant en présentiel qu'en distanciel. Un plan de rotation des étudiants, par

cohorte et par niveaux, est par ailleurs prévu.

Problème

A la Faculté de droit, par exemple, il y a environ deux mille étudiants en première année de licence repartis par vagues.

L'amphithéâtre de 1600 places, dans lequel ils font cours, ne suffisait pas à les contenir bien avant la pandémie de Covid-19. Pour le même niveau à la Faculté des sciences économiques,

la réalité n'est pas loin de là. La Faculté des sciences et techniques n'est pas épargnée. Le problème des structures d'accueil à l'Université Marien-Ngouabi, qui est souvent au cœur des désorientations des étudiants d'un département à un autre pour équilibrer les effectifs faute de places, va se poser avec plus d'acuité. L'ouverture de l'université Denis-Sassou-N'Guessou, à Kintélé, prévue cette année, permettra un désengorgement.

Choisir entre deux mesures

S'il faut diviser deux mille étudiants en quatre vagues, ils seront cinq cents dans un amphithéâtre de 1600 ou 600 places. La distanciation physique peut être respectée, mais pas l'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes, une des mesures barrières en vigueur contre la Covid-19. Une réalité observée à la reprise des cours à la Faculté des sciences et techniques, le 21 septembre, où plusieurs étudiants de licence 1 mathématiques et ceux des autres parcours ont fait cours.

En attendant que cette équation à plusieurs inconnus soit équilibrée et que l'université expérimente pleinement de nouvelles méthodes pédagogiques contraintes, à cause de la pandémie à covid-19, les salles de classe de certains lycées seront utilisées lors des sessions qui débutent cette semaine pour la Faculté des lettres, arts et Sciences humaines et celle des sciences économiques notamment.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les étudiants renouent avec les cours

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a procédé le 21 septembre à Brazzaville à la ronde des facultés, écoles et instituts de l'Université Marien-Ngouabi ainsi que des établissements privés, dans le cadre de la reprise des activités académiques.

De l'Ecole normale supérieure (Ens) et l'Ecole normale supérieure polytechnique (Ensp), à l'université Henri Lopès et l'Institut national du travail, le corps enseignant, personnel administratif, les étudiants, les chefs d'établissement et les responsables des services spécialisés ont renoué avec les activités académiques.

« Je me réjouis de ce que j'ai pu constater, du pari de faire reprendre dans l'ensemble de l'université, le 21 septembre, les activités académiques au niveau du sous-secteur notamment les facultés, écoles et instituts de niveau supérieur », a déclaré le ministre Bruno Jean Richard Itoua.

Il a encouragé les étudiants et les enseignants à relever les défis, à partager des idées sur la façon de construire des systèmes d'enseignement supérieur plus efficaces dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Les cours sont organisés de manière rotative en classe de cinquante, les dispositifs de lavage des mains sont mis en place, le port du masque reste obligatoire.

« J'ai constaté que les étudiants sont dans la joie, ils sont enthousiastes. Malgré la contrainte de la pandémie, nous n'allons pas arrêter l'activité académique. Respecter les impératifs des mesures barrières. Mais, nous expérimentons en ce moment l'enseignement à distance pour les classes à grand effectif. Nous plaçons aussi pour que les ressources soient disponibles », a expliqué Bruno Jean Richard Itoua.

Selon lui, les étudiants étaient impatients de reprendre les cours après six mois de suspension due à la pandémie du coronavirus. Au niveau de certaines facultés, les programmes du premier semestre ont été achevés tandis que dans d'autres l'on procède aux cours de rattrapage avant d'amorcer le second semestre.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a, par ailleurs, rassuré que l'année académique 2019-2020 se terminera en décembre prochain ou en janvier 2021. L'année académique 2020-2021 débutera en février prochain.

Fortuné Ibara

Le nombre de décès dépasse les 950.000 dans le monde

Le nombre de décès dus à la Covid-19 dans le monde a dépassé vendredi les 950.000, selon les chiffres du Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns Hopkins.

Les données du CSSE montrent que le bilan mondial des décès liés à ce virus est passé à 950.434, pour un total provisoire d'infections établi à 30.395.579 dans le monde en date de vendredi à 22h23 (02h23 GMT samedi).

Les Etats-Unis restent le pays le plus touché tant en termes de nombre de cas que

de décès, avec 6.723.305 cas et 198.509 décès, soit plus de 20% des morts recensés dans le monde.

Le Brésil, le deuxième pays le plus touché par cette maladie, a enregistré 4.495.183 cas et 135.793 décès, suivi de l'Inde avec 84.372 décès pour un total provisoire de contaminations de 5.214.677 (deuxième plus élevé au monde).

Les pays déplorant plus de 30.000 morts comprennent le Mexique, le Royaume-Uni, l'Italie, la France, le Pérou et l'Espagne.

Le Maroc signe un mémorandum d'entente pour l'acquisition des vaccins

Le ministre marocain de la Santé, Khalid Ait Taleb, a procédé, vendredi à Rabat, à la signature d'un mémorandum d'entente pour l'acquisition de vaccins anti-Covid-19 produits par la Société «R-Pharm», sous licence du groupe «AstraZeneca».

Cette signature, qui s'est déroulée en visioconférence entre les deux parties, s'inscrit dans le cadre des efforts du Maroc pour sécuriser l'approvisionnement en quantités suffisantes de vaccins, a indiqué dans un communiqué le ministère de la Santé du

royaume. Le Maroc se positionne au 38^e rang dans le monde et 3^e en Afrique en ce qui concerne le nombre de contaminations, 44^e mondialement et 4^e en Afrique pour ce qui est du nombre des décès liés à la Covid-19 et 32^e au niveau mondial et 2^e en Afrique en ce qui concerne le nombre de tests effectués, selon des sources locales.

A ce jour, le royaume a enregistré 94.504 cas confirmés de Covid-19, dont 1.714 décès et 74.930 patients guéris de la maladie.

Xinhua

ONU/ COVID-19

Renforcer l'infrastructure numérique dans les pays touchés par la pandémie

Quelque 3,6 milliards de personnes sur la planète n'ont pas accès à Internet au prix abordable. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a lancé Connect2Recover, une initiative pour aider les pays à se relever de la Covid-19 en élargissant l'ouverture à une connectivité financièrement abordable et fiable.

«La Covid-19 a démontré qu'il était indispensable d'instaurer une véritable connectivité et a permis de faire prendre conscience à la communauté mondiale de la nécessité de redoubler d'efforts pour connecter les 3,6 milliards de personnes qui ne disposent toujours pas d'une connexion Internet», a déclaré la directrice de développement de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin.

La pandémie a montré que l'infrastructure numérique est une nécessité essentielle pour une participation pleine et entière à la société et à l'économie, selon l'UIT. La connectivité s'est révélée essentielle

pour aider les entreprises et les particuliers des pays à s'adapter à l'épidémie, en leur permettant d'accéder aux informations sanitaires les plus récentes et de continuer de travailler, d'apprendre et d'entretenir des relations sociales à distance explique l'Agence.

Les trois axes de Connect2Recover

Appuyée par le Japon et l'Arabie saoudite, l'initiative Connect2Recover, constituerait un premier jalon sur la voie de la reprise de l'activité et de l'amélioration de la capacité en matière de préparation. Le but est d'élargir l'accès à une connectivité financièrement

abordable et fiable, qui est une composante essentielle des stratégies post-Covid-19 adoptées par les pays. Elle repose sur trois grands axes.

1- Elaborer une méthodologie permettant de repérer les lacunes dans l'utilisation des réseaux et des technologies numériques au niveau national et de mettre en évidence les obstacles qui s'y opposent. Cette méthodologie devrait permettre aux pays de faire face aux conséquences de la pandémie de la Covid-19 et à les atténuer, à être mieux préparés à des situations d'urgence analogues à l'avenir et permettre le rétablissement des activités, ainsi que la pré-

paration à la «nouvelle normalité».

2- Aider ensuite les pays à évaluer leurs besoins, les lacunes qu'ils ont pu constater et les obstacles auxquels ils se heurtent et à concevoir des stratégies destinées à garantir que l'infrastructure et les écosystèmes numériques soutiennent la reprise des activités et le retour à la «nouvelle normalité».

3- Concevoir et mettre en œuvre des projets pilotes visant à tester des solutions techniques concrètes allant dans le sens des stratégies et politiques nationales des pays.

Priorité à l'Afrique

Dans un premier temps, l'initiative Connect2Recover s'adressera à certains pays d'Afrique, qui figurent parmi les pays les moins bien connectés et durement touchés par la pandémie sur le plan socio-économique.

En marge des activités et pro-

grammes de travail liés à la Covid-19 menée actuellement par l'UIT en Afrique, l'initiative Connect2Recover vient renforcer les mesures prises de longue date par l'agence pour accélérer la transformation numérique sur le continent africain et, partant, pour atteindre les Objectifs de développement à long terme.

Sur les 25 pays figurant parmi les pays les moins connectés, 21 se trouvent en Afrique. Selon la stratégie de l'Union africaine, en matière de transformation numérique pour l'Afrique, près de 300 millions d'Africains vivent à plus de 50 km d'une connexion large bande par fibre optique ou par câble. L'accès à l'internet à haut débit reste donc hors de portée pour de nombreux Africains, ce qui les empêche de tirer pleinement parti des possibilités qu'offre la transformation numérique.

Noël Ndong

Les partis politiques africains au pouvoir tirent des enseignements

Le parti "Russie unie", au pouvoir en Russie, a organisé, le 21 septembre, une conférence en ligne avec quelques formations politiques au pouvoir en Afrique afin de faire le point de la gestion de la pandémie et d'en tirer des leçons.



Pierre Moussa (en arrière plan) et les cadres du PCT suivant la conférence en direct Photo Adiac

Quatre partis politiques au pouvoir en Afrique ont participé à cette conférence en ligne, organisée par "Russie unie", sur le thème : « Le Rôle des forces politiques responsables dans la lutte contre les effets socio-économiques de la pandémie à coronavirus ». Il s'est agi du Parti démocratique gabonais (PDG), du Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), du Congrès national africain (ANC) et du Parti congolais du travail (PCT), représenté par son secrétaire général, Pierre Moussa.

Deux heures durant, les responsables de ces partis au pouvoir ont discuté et partagé leurs expériences en matière de gestion de la Covid-19, avant de faire le

point de la pandémie.

Développant son exposé, le secrétaire général du PCT a fait savoir que le Congo dont le premier cas de contamination au coronavirus a été déclaré le 14 mars de l'année en cours, a pris des mesures contraignantes en vue de briser la chaîne de contamination. Ainsi, le 31 mars, le gouvernement a imposé un confinement total, accompagné d'un couvre-feu nocturne planifié de 20 heures à 5 heures du matin, a expliqué Pierre Moussa.

Mais ces mesures préventives, a-t-il ajouté, ont aggravé la situation économique du pays, elle-même asphyxiée depuis 2014 par la crise économique et financière.

Toutefois, a renchéri le secrétaire général du PCT, le gouvernement a adopté des mesures

d'urgence afin d'endiguer cette crise.

Parlant du coronavirus, Pierre Moussa a souligné que le PCT a soutenu l'action du gouvernement, en apportant sa modeste contribution de cinquante millions de FCFA au fonds de solidarité créé à cet effet.

« Pour renforcer la solidarité du parti dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, en tant que secrétaire général, j'ai émis une autre directive instituant une cotisation spéciale coronavirus des cadres du parti, laquelle a permis de mobiliser la somme de quatre-vingt millions FCFA. Par ailleurs, le PCT a organisé d'autres actions de solidarité sur la distribution des kits de protection », a indiqué Pierre Moussa.

Firmin Oyé

ENERGIE

Shell se lance dans le renouvelable

Le géant pétrolier Shell prévoit de réduire de 40 % ses dépenses dans les filières pétrogazières afin de les consacrer aux énergies renouvelables.

Le groupe pétrolier mondial Shell prévoit de réduire de 40 % ses investissements dans le pétrole et le gaz naturel, pour les consacrer aux énergies renouvelables. La compagnie entrevoit aussi un changement de sa structure et sa culture pour demeurer compétitive dans le processus de transition énergétique.

Des sources ont confié à Reuters que cette stratégie de réduction des coûts entre dans le cadre du projet «Reshape» qui sera finalisé d'ici la fin de l'année. Les économies qu'il permettra seront mises à contribution par la compagnie dans le plan de reprise post-Covid de quatre milliards de dollars.

«Nous avons un grand modèle, mais convient-il pour le futur? Il y aura des différences, pas seulement au niveau de notre structure, mais également de notre culture et du type d'entreprise que nous voulons devenir», a confié une source aux médias.

Shell concentrera ainsi sa production d'hydrocarbures dans un nombre réduit de hubs, dont le Golfe du Mexique, de la Nigéria et la mer du nord. «Nous effectuons une revue stratégique de notre organisation afin de nous assurer que nous demeurons compétitifs lors de la transition énergétique tout en étant une organisation plus simple. Nous envisageons une large palette d'options et de scénarios actuellement et nous évaluons attentivement chacun d'eux», a affirmé un porte-parole de la compagnie à Reuters.

La compétition sur le marché des énergies renouvelables promet, en effet, d'être ardue puisque les autres pétroliers tels que BP et Total ont déjà démarré l'acquisition d'actifs dans le sous-secteur du renouvelable.

Josiane Mambou Loukoula

NIGERIA

Seize combattants de Boko Haram tués dans le nord-est du pays

Les troupes nigérianes ont tué seize combattants de Boko Haram et en ont arrêté trente-huit autres dans l'Etat agité de Borno (nord-est), dans le cadre d'efforts renouvelés pour mettre fin aux activités des insurgés, a déclaré vendredi un porte-parole militaire. Les troupes ont enregistré un succès appréciable au cours de la semaine dernière, a déclaré John Eneche tout en informant les journalistes des dernières opérations des forces armées menées dans six zones du pays. Boko Haram, qui tente d'établir un Etat islamiste dans le nord-est du Nigeria depuis 2009, étend ses attaques aux pays du bassin du lac Tchad, posant d'énormes défis sécuritaires et humanitaires à des pays comme le Nigeria, le Tchad, le Cameroun, le Bénin et le Niger.

Xinhua

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



CONGO

Le compte à rebours

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

chez votre marchand de journaux
et en édition digitale pour seulement

1€

SAHEL

Les observateurs redoutent le refroidissement des partenaires de la France

Alors que Paris s'évertue depuis des mois à convaincre l'Europe de lui prêter main forte, plusieurs observateurs pensent que l'engagement français dans la région est à l'épreuve du coup d'Etat perpétré par l'armée au Mali. Ils craignent que la situation actuelle ne fragilise la stratégie des troupes françaises, dont le pays est intensément engagé au Sahel avec plus de 5 000 militaires pour lutter contre les djihadistes.

« Je ne serais pas surpris que cela refroidisse quelque peu les ardeurs des partenaires européens, déjà un peu réticents, sur la force européenne Takuba et d'autres projets, de même que le G5 Sahel », estime Elie Tenenbaum, chercheur à l'Institut français des relations internationales.

De son côté, Jean-Hervé Jezequel, spécialiste du Sahel chez International Crisis group, estime qu'aujourd'hui, d'une certaine manière « c'est un retour à la case départ ». « Huit années d'efforts, d'investissement, de présence pour au fond revenir à la situation du Mali au moment du coup d'Etat de 2012, avec des insurrections armées plus violentes et des violences intercommunautaires accrues », commente-t-il.

Cet expert du Sahel souhaite que la France, les Etats sahéliens et les autres partenaires « questionnent les choix stratégiques qu'ils ont fait ces dernières années », même si la junte vient de désigner Bah Ndwaw, ancien ministre de la Défense, comme président de la transition. « On ne peut durablement sécuriser un espace sans changer les formes de gouvernance qui le régissent », poursuit Jean-Hervé Jezequel.

Quant à Michael Shurkin, du



La ministre française des Armées Florence Parly

centre de réflexion américain Rand, il relève que le coup d'Etat intervenu au Mali est « un revers pour la France », qui a lourdement investi depuis sept ans, pour tenter d'aider ce pays à sortir de l'ornière. Devant toutes ces préoccupations, le président Emmanuel Macron, qui entend maintenir la présence militaire française au Sahel, estime que « la lutte contre les groupes terroristes et la défense de la démocratie et de l'Etat de droit sont indissociables ». « En sortir, c'est provoquer l'instabilité et affaiblir notre combat. Ce n'est pas acceptable », poursuit-il.

« Les opérations de Barkhane vont se poursuivre normalement »

La ministre française de la Défense, Florence Parly, assure que l'armée malienne, avec l'appui de Barkhane, continuera à traquer les groupes djihadistes. « Nos opérations militaires n'ont pas été remises en cause par le coup d'Etat », affirme-t-elle.

« Les opérations qui ont été planifiées depuis plusieurs mois ont bien lieu. Et par ailleurs, la coalition internationale, qui s'est progressivement consti-

tuée depuis le sommet de Pau, continue à se mettre en place », précise Florence Parly qui était auditionnée à la commission de la défense de l'Assemblée nationale française.

Selon la ministre, les missions européennes de formation des armées locales étendues au Niger et au Burkina Faso « doivent impérativement reprendre le plus vite possible ». Ces missions avaient été suspendues en raison du coronavirus, puis du coup d'Etat au Mali.

En Allemagne, la chancelière Angela Merkel rassure l'opinion que le coup d'Etat au Mali qui a renversé le régime du président Ibrahim Boubacar Keïta n'a pas d'impact sur le déploiement des Casques bleus de la mission de l'ONU sur place. « Les soldats sont dans leurs casernes et la Minusma est très loin de Bamako », indique-t-elle, alors que son pays est l'un des Etats engagés dans cette importante mission. « Bien évidemment, nous examinons la situation avec grande attention. Nous sommes aussi en contact étroit avec la France, mais à l'heure actuelle, cela n'affecte pas les activités des soldats », ajoute la dirigeante conservatrice.

La question de la présence des

forces étrangères au Mali et dans le Sahel suscite toujours des réactions. Yvan Guichaoua, chercheur à l'université de Kent (Belgique) pense, quant à lui, que « la junte (...) ne veut pas s'aliéner le soutien de la communauté internationale, dont Barkhane ». « L'objectif était apparemment surtout d'éjecter IBK et ses proches du pouvoir », commente-t-il.

Si Paris cherche à collaborer étroitement avec les forces armées locales dans l'espoir qu'elles puissent à terme assurer seules la sécurité au Sahel, les experts se demandent si la France va continuer à travailler avec une institution auteure d'un coup d'Etat. « Pour les militaires français, les choses vont être un peu plus compliquées », commente Michel Goya, colonel français à la retraite, au moment où le chef de la junte promet, le colonel Assimi Goïta, assure de « gagner la guerre » contre les djihadistes. « Les opérations peuvent continuer, on peut les mener en autonomie, mais la coopération avec les forces maliennes risque de subir un coup d'arrêt. Et les groupes armés vont peut-être essayer de profiter de la situation pour étendre leur action », prévient l'officier.

Nestor N'Gampoula

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr et Mme Paulin Richard Ovoundard informent les parents amis et connaissances, les fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel, les anciens élèves du Complexe Anne Marie Javouhey de Brazzaville et ceux du complexe Scolaire les Amis de Julien que, le programme des obsèques de leur fils, petit fils, neveu et cousin, Paulin Richard Ovoundard, étudiant à l'école supérieure des sciences Economiques et de Management (ESSEM) de Casablanca (Maroc), décédé le 31 juillet 2020 à Casablanca se déroulera comme suit :

Lundi 21 septembre 2020 : reprise de la veillée funèbre au domicile familial, sis derrière le marché Massengo, avenue du marché, non loin de l'église catholique Saint Grégoire.

Judi 24 septembre 2020

17h 10 : arrivée de la dépouille mortuaire par le vol régulier d'Air France.

Vendredi 25 septembre 2020

8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.

9h00 : recueillement au domicile familial.

13h00 : office religieux.

14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville.

17h00 : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie.



REMERCIEMENTS

Les enfants Mindouli, oncle Émile Loubaki et beau frère Léon Goto vous remercient très affectueusement et très sincèrement d'avoir participé, de près ou de loin, à leur peine après le décès de leur père et frère, le 9 sept 2020 à l'âge de 79 ans et porté en terre le lundi 21 septembre au cimetière de Vindoulou à Pointe Noire.

Nous vous sommes très reconnaissants pour vos marques de sympathie que vous avez témoignées véritable source de réconfort dans ces moments douloureux.



EN MÉMOIRE

23 septembre 2016 - 23 septembre 2020

Cela fait quatre (04) ans qu'il a plu à l'éternel tout puissant de rappeler à lui notre très chère maman madame Bakatoula née Mayela Agnès.

En ce triste et douloureux anniversaire, messieurs Guy Morlin Bakatoula, Roger Bosco André Bakatoula et ses sœurs : Lydie Blanche Octavie Bakatoula, Ida Colombe Bakatoula Et famille, prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites en sa mémoire à l'église Sainte Marie de Ouenzé Maman Elobé ce mercredi 23 septembre au dimanche 27 septembre 2020 à 6h00 et dimanche à 10h30.

Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde la paix et le repos éternel.

Maman Agnès, nous tes enfants ne t'oublierons jamais.



NÉCROLOGIE



Jean-Pierre Dianzolo, Béatrice Dianzolo, Brice Zoba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, oncle et petit-frère Thimotée Magloire Dianzolo, survenu le 16 septembre 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située à Moukondo, quartier Andrade. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Voici trente trois ans que Selma Mfoutou épouse Jacques Moubélé a été rappelée à Dieu.

En ce jour de triste anniversaire, les enfants, petits enfants et arriérés petits enfants Moubélé gardent une pensée pieuse pour sa mémoire et prient tous ceux qui l'ont connue de partager son souvenir.

Maman invisible à nos yeux mais à jamais dans nos cœurs.





OFFRE D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Titre du Poste: Mécanicien
Lieu de travail: Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo
Rapporté au : Chef d'Atelier
Type de contrat : CDD 1 an

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua, procède au recrutement d'une personne compétente et qualifiée pour le poste de Mécanicien.

Description du Poste:

Le mécanicien est responsable du bon fonctionnement des véhicules et de l'équipement en effectuant les entretiens réguliers, et en prévoyant les réparations et maintenances. Le mécanicien doit suivre les procédures et règles de l'organisation afin d'atteindre un certain niveau de professionnalisme et de sécurité.

Fonctions Principales:

- Entretien et maintenance des véhicules et des équipements.
- Réparations urgentes et anticipées des véhicules et des équipements.
- Assurer le fonctionnement optimal des véhicules et des équipements.
- Être responsable des outils et pièces mécaniques mis à disposition par l'organisation.
- Faire un état des besoins à sa hiérarchie afin d'anticiper les ruptures de stocks.
- Rapporter sans délai tous dommages et problèmes à son supérieur hiérarchique.

- Exécuter toutes instructions données par ses supérieurs.
- Respecter les procédures de la Fondation Odzala-Kokoua et d'African Parks.

Capacités, compétences et expérience requises pour le Poste:

- Avoir au minimum 5 ans d'expérience en tant que mécanicien.
- Avoir la capacité de réparer un véhicule ou de l'équipement au niveau de l'atelier, et aussi sur le terrain.
- Faire preuve d'intégrité.
- Capacité à bien communiquer avec ses supérieurs et collègues.
- Maîtrise de la langue française (écrit, lu et parlé).
- Être responsable et prudent.

Relations clés: Chef d'Atelier, Assistants Responsable des Opérations, Responsable des Opérations, mécaniciens d'engins lourds, chauffeurs.

Dossier de Candidature :

Les candidats intéressés doivent fournir un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae détaillé
- Les copies des diplômes

Les candidatures seront adressées, avec la référence PNOK-MEC2020 à l'adresse mail pnok@africanparks.org avant le 1er octobre 2020 à 16 h30. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un entretien.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



CONTENTIEUX SPORTIF

La Ccas tranchera l'affaire Ondono-Ligue de karaté le 24 septembre

L'affaire opposant Me Fernand Romain Ondono contre la Ligue de karaté de Brazzaville et la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires est mise en délibéré le 24 septembre, a décidé le 19 septembre la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas) après les éléments de défense apportés par le représentant de l'Etat congolais.

Le conseiller administratif et juridique du ministre des Sports et de l'Education physique, Séraphin Saturnin Hervé Icka, a apporté les éléments de la défense le 19 septembre en démontrant à la chambre le rôle que l'Etat congolais à jouer dans cette affaire avant de contester la première sentence qui était rendue le 5 septembre dans laquelle la partie défenderesse demandait la somme de 7 millions de francs CFA à titre de dommage et intérêts. « Nous sommes venus prouver à la Chambre le rôle que nous avons joué. Il n'était pas du tout majeur car ce n'était qu'un rôle de régulateur dans cette affaire. Nous retenons qu'il s'agirait des problèmes liés à l'organisation et le mode d'élection qui étaient à l'origine de toutes ces difficultés. Pour nous l'Etat, nous apportons notre pierre dans ce sens parce



que nous jouons le rôle de régulateur. Nous avons demandé à la chambre de nous établir la preuve de notre responsabilité réelle dans cette affaire pour que, si cela est établi juridiquement, nous puissions assumer », a-t-il indiqué.

Cette affaire dont le verdict était attendu le 5 septembre avait pris une autre tournure. Car, la Ccas après avoir entendu les deux parties, avait

mis en cause l'Etat congolais par le biais du ministère des Sports et de l'Education physique, lequel valide en dernier ressort les résultats des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales.

Candidat à la présidence de la Ligue de Karaté de Brazzaville lors des élections du 28 septembre 2019, Fernand Romain Ondono avait, en effet, saisi la Ccas pour dénon-

cer les multiples irrégularités ayant entaché la préparation et la tenue de l'assemblée générale électorale à l'issue de laquelle Constantin Nganongo Itoua a été réélu. Il dénonçait la décision portant convocation de l'assemblée générale électorale, la composition du corps électoral ainsi que le vote à main levée. Ce mode de scrutin approuvé par la fédération allait, d'après lui, à l'encontre de la

circulaire n°143 du 1er août 2016 relative à l'organisation des assemblées générales en vue du renouvellement des instances fédérales pour l'olympiade 2016-2020 et des statuts de l'Union des fédérations africaines de karaté qui consacrent le bulletin secret comme mode de scrutin. Réagissant à sa convocation à la Ccas une année après sa réélection, le président de la Ligue de karaté de Brazzaville a justifié qu'il avait convoqué l'assemblée générale électorale sur instruction de la fédération. Constantin Nganongo Itoua avait déclaré que seuls la fédération et le représentant du département des sports, présents le jour de l'assemblée, étaient habilités à constater les irrégularités. Ce jeudi 24 septembre à 14 heures, la Ccas dira alors le droit sur cette affaire qui fera à coup sûr des heureux et des malheureux.

James Golden Eloué

FORMATIONS

La Cahb et la Fiba-Afrique lancent des cours en faveur des journalistes

A l'orée de la reprise officielle des compétitions sportives, certaines Confédérations s'attendent déjà à préparer les différents acteurs sportifs en lançant des sessions de formation en ligne.

Dans le but de faciliter le travail des journalistes sportifs lors de la relance des activités sportives, la Confédération africaine de handball (Cahb) a initié une série de formations en ligne. La première session sera, en effet, organisée du 29 au 30 septembre. Elle portera sur les nouvelles dispositions organisationnelles et sanitaires des événements de la Cahb, en période de Covid-19.

De son côté, la Fédération internationale de basketball section Afrique (Fiba-Afrique) en collaboration avec FNB Togo et le groupe Togocom, va organiser, le 23 septembre, une formation via l'application Zoom, sur le thème « la couverture médiatique d'une compétition internationale de basketball ». Au cours de cet échange qui connaîtra la participation de Julien Ferran et Lamine Badiane, respectivement responsable des compétitions et directeur de la communication à la Fiba-Afrique, plusieurs points seront abordés dont l'accréditation, les prérequis, les infrastructures, l'après covid-19 et autres.

Notons que pour participer à ces différentes formations, les journalistes sportifs sont invités à envoyer leurs noms et prénoms ainsi que l'organe de presse, le numéro de téléphone et l'e-mail aux différents canaux de communication notamment les réseaux sociaux et les sites internet de ces structures.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Une nouvelle décision de la Fifa pour les joueurs de moins de 21 ans

Les footballeurs de moins de 21 ans qui ont disputé moins de trois matches avec les sélections de leur pays d'adoption peuvent changer et jouer pour leur pays d'origine.

La Fédération internationale de football association (Fifa) a tenu, le 18 septembre 2020, son 70e congrès. Ces assises qui se sont déroulées par visioconférence, devaient être organisées à Addis-Abeba en Ethiopie, avant d'être reportées à cause de la pandémie du coronavirus.

Des décisions importantes ont été prises par rapport aux circonstances actuelles caractérisées par la pandémie. L'on retient d'abord l'amendement relatif aux joueurs de 21 ans et moins qui n'ont pas disputé plus de trois matches avec les équipes nationales A de leur pays d'adoption. Ils peuvent désormais jouer avec les équipes nationales A de leur pays d'origine, à condition de ne pas avoir disputé une compétition internationale telles la Coupe d'Afrique des nations ou la Coupe du monde. Et à propos des joueurs apatrides (qui n'ont pas des nationalités), a-t-on appris, ils peuvent choisir les pays pour lesquels ils aimeraient porter le maillot, à condition de se mettre d'accord avec les autorités fédérales du pays choisi.

Par rapport aux finances de la Fifa, a-t-on indiqué, elles n'ont véritablement pas été touchées



Gianni Infantino, président de la Fifa lors de la 70e congrès tenu en vision-conférence

suite à la pandémie, en dehors du fait que 200 millions Usd n'ont pas été encaissés à cause de la non-organisation de certaines compétitions, notamment la nouvelle formule de la Coupe du monde des clubs. Et la Fifa dispose même d'une réserve de 1,5 milliard Usd. Le budget 2019-2022 est estimé à 6,44 milliards de dollars contre 6,56 milliards dans le budget initial, dont 4,68

milliards pour 2022, année de la Coupe du monde au Qatar. Le projet FIFA-Forward va se poursuivre avec un budget de près de 1,5 milliard Usd au lieu de 1,6 milliard Usd. Le 71e congrès se tiendra à Tokyo au Japon, en marge des festivités du centenaire de la Fédération japonaise de football et des Jeux olympiques de Tokyo du 23 juillet au 8 août 2021.

Martin Engimo

MERCATO

Benik Afobe va à Trabzonspor, Nzuzi Toko signe à Würzburger Kickers

Le mercato demeure actif pour les joueurs congolais, toujours en mouvement.

L'on apprend que l'attaquant international Benik Afobe Tunani est prêté à Trabzonspor (D1 Turquie) par son club, Stoke City (D2 Angleterre). Le joueur formé à Arsenal (D1 Angleterre) revenait d'un prêt la saison passée à Bristol City (D2 Angleterre) où il s'était gravement blessé à l'entraînement en septembre 2019 après trois matchs seulement. Mais avant de se blesser, il avait marqué trois buts. Eloigné des terrains presque six mois, il avait déjà été instable depuis deux saisons. En concurrence avec le Néerlandais Alexander Sorloth, meilleur buteur du club la saison dernière, Benik Afobe Tunani doit travailler et s'imposer dans le onze de départ du Trabzonspor.

Pour sa part, le milieu défensif international Toko Nzuzi a signé à Würzburger Kickers (D2 Allemagne) pour deux saisons avec option. A 29 ans, l'ancien joueur de Grasshoppers de Zurich en Suisse n'avait visiblement pas envie d'abandonner son club précédent, l'IFK Göteborg en Suède qu'il a quitté en juin dernier à la fin de son



contrat. «C'est le football. Je ne peux rien dire de plus précis. J'ai toujours voulu être ici. Je suis fier d'avoir joué pour ce club. C'est le football, ça touche à sa fin. Je suis désolé de partir. Il y a des gens très sympathiques ici. Ce n'est vraiment pas une question d'argent. C'est ce que je peux dire », a-t-il déclaré dans la presse suédoise avant de partir car les deux parties

n'avaient pas trouvé un accord. Il pouvait tout aussi bien revenir en Suisse, à Aarau (D2), mais il a pris la direction de l'Allemagne. Toko Nzuzi a disputé dix-sept matchs pour Göteborg où il est arrivé la saison dernière, jusqu'à porter le brassard de capitaine

Maecky Ngombo à Belzouidad...

L'attaquant congolais Maecky



Ngombo a de son côté signé pour trois ans à Chabab Riadhi de Belouizdad (D1 Algérie). Libre à la fin de son contrat avec Go Ahead Eagles (D2 Pays-Bas), il va découvrir, à 25 ans, le football maghrébin, particulièrement algérien, mais il devra attendre la réouverture des frontières pour s'envoler en Algérie.

Le CR Belzouidad compte sur le joueur pour booster

son secteur offensif. Le club a fini premier après 21 journées à cause de l'arrêt du championnat suite à la pandémie de Covid-19. Formé au Standard de Liège (Belgique), Maecky Ngombo a joué pour Fortuna Düsseldorf (Allemagne), Roda JC (Pays-Bas), Bari et Ascoli (Italie). La saison dernière, il a disputé 13 matchs pour Go Ahead Eagles et inscrit deux buts.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Les affiches DCMP - Renaissance et V.Club - Mazembe prévues le 17 octobre

La 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football prévoit de belles affiches dès sa troisième journée.

Selon le calendrier récemment rendu public par l'instance organisatrice de cette compétition majeure du football en République démocratique du Congo, le derby de la capitale entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Renaissance du Congo (club issu du premier après une dissidence) est programmé pour le 17 octobre 2020, au stade des Martyrs de Kinshasa. Depuis sa création en 2014, le FC Renaissance du Congo n'a jamais eu le dessus sur DCMP. Et les Oranges de la capitale rd-congolais pensent dur comme fer à briser ce joug. Et le 18 octobre sur la même aire de jeu du stade des Mar-



Vue d'un match entre DCMP et Renaissance du Congo (archives)

tyrs de Kinshasa, on suivra avec attention le classico entre l'AS V.Club et le TP Mazembe de Lubumbashi, soit le vice-champion et le champion en titre du Congo. Notons-le, le derby de Kinshasa

entre V.Club et DCMP est prévu le 22 novembre en neuvième journée, et celui de Lubumbashi entre le TP Mazembe et le FC Saint-Eloi Lupopo se jouera le même jour.

M.E.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 1^{re} journée, 2^e division

Sylver Ganvoula et Bochum débute leur saison par un nul frustrant face à Sankt-Pauli (2-2). Bochum a pourtant ouvert le score (21e) puis mené 2-0 (76e), mais concède deux buts aux 84e et 86e. En pointe, Ganvoula a livré le combat avec la défense adverse, à l'image de ses duels avec Buballa. Et s'est mué en passeur décisif pour Zulj à la 76e : un bon appel à la limite du hors-jeu, un débordement à gauche et un centre en retrait parfait pour l'Autrichien.

Belgique, 6^e journée, 1^{re} division

Eupen prend un point à Anvers (2-2). Senna Miangué était titulaire dans le couloir gauche. Rappelons que le Belgo-Congolais est natif de la capitale mondiale de commerce de diamant.

France, 4^e journée, 2^e division

L'AJ Auxerre remporte son premier derby depuis 2014 face à l'Estac Troyes (2-1). Dylan Saint-Louis est entré à la 72e, tandis qu'Eden Massouema n'était pas appelé dans le groupe. Notons que l'ancien joueur du Paris FC, qui avait refusé de rejoindre la sélection congolaise en 2017, ne joue pas non plus avec la réserve.

Roumanie, 4^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou est resté sur le banc lors du revers concédé par Gaz Metan Medias face au Dinamo Bucarest (1-3). Le GMM est 6e avec 6 points.

Suède, 21^e journée, 1^{re} division

Ravy Tsouka Dozi n'est pas entré en jeu lors du succès d'Helsingborg à Valberg (3-1). Helsingborg qui sort ainsi de la zone dangereuse (13e et premier non relégable).

Suisse, 7^e journée, 3^e division

Franck Nioby était remplaçant lors de la victoire d'Yverdon face à la réserve du FC Zurich (4-1). Yverdon Sport est leader avec 15 points.

Camille Delourme

I MAKE 4 MY CITY

Deux équipes de Lisungi FabLab appellent au soutien des Kinois

En lice avec treize autres jusqu'au 30 septembre, les deux collectifs de l'atelier de fabrication numérique logés au Campus numérique francophone de Kinshasa (CNF) misent sur les votes des internautes pour remporter le quatrième challenge international des FabLabs solidaires sponsorisés par la Fondation Orange.

Les onze jeunes de Lisungi Fablab, trois pour le compte de « La mode en mode recyclage » et huit pour « Kinshasa en 3D » représentent les couleurs nationales au concours international I make 4 My City. Les deux équipes soutenues par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) ont préféré la mode et l'art au design, les trois domaines dans lesquels ils avaient, pour cette édition, le choix de proposer des créations imaginées et produites grâce au numérique.

Après l'interruption de leurs études, les trois jeunes femmes de 19 à 23 ans initiées à la fabrication numérique au FabLab du CNF y ont décelé une nouvelle passion qui les a conduites à « La mode en mode recyclage ». Elles ont imaginé et produit une ligne de vêtements et d'accessoires à partir de matériaux recyclés. Elles se sont servies de machines numériques équipées de logiciels de modélisation, brodeuses, découpeuses et imprimantes 3D pour confectionner robes, vestes, bijoux, etc., dont le résultat est à ravir. L'expertise d'un styliste leur a permis de rendre harmonieuse leur assemblage de fils, capsules, déchets de bois, sacs et textiles usagés, etc. En arriver à mettre sur pied une start-up, c'est le rêve que caressent les jeunes créatrices. Elles croisent à présent les doigts dans l'espoir que des acteurs économiques



Les babouches esthétiques et thérapeutiques d'Ongola FabLab (DR)

intéressés par le recyclage et sensibilisés au développement durable de la ville seront attirés par leur travail.

« Kinshasa en 3D » a réuni huit jeunes de 19 à 27 ans dont l'invention est tenue pour la « première représentation numérique en 3D d'une partie du centre-ville de Kinshasa ». Le projet développé avec le concours d'un architecte a donné lieu à une maquette qui lie l'utile à l'agréable, le travail « artistique et professionnel donne vie à un quartier de la ville ».

Conçu de manière à faciliter la mobilité, il s'avère utilitaire pour réaliser des infrastructures urbaines qui tiennent compte des conditions de circulation optimales. Les onze jeunes engagés dans la compétition internationale sont motivés par le succès des concurrents de Lisungi FabLab, lauréats de l'édition 2018 d'I make 4 My City. Surtout que « Le lavabo intelligent » retenu comme meilleure innovation d'alors fait bien ses preuves en cette période de pandémie de la Covid-19.

Mode côté France et Cameroun

Par ailleurs, trois autres équipes concurrentes ont opté pour l'univers de la mode. Quand les Kinois pensent recyclage, des jeunes de Gueugnon (France) sans emploi en service civique créent une robe de cabaret faite de broderies et dont la luminosité tient à des éclairages en fibre optique. Les motifs de « La robe magique », c'est ainsi qu'est nommée la création du FabLabInox, sont réalisés avec

une brodeuse numérique et son diadème avec une imprimante 3D. De leur côté, les jeunes d'Ongola FabLab de Yaoundé, au Cameroun, ont aligné deux projets, à savoir « Le vêtement électronique » ainsi que « Les babouches esthétiques et thérapeutiques ». Les trois jeunes qui ont conçu le premier y ont intégré l'électronique de sorte à allier mode, santé et sécurité. Dès lors, les vêtements confectionnés à l'aide des équipements du FabLab, fraiseuse, imprimante, Arduino, Raspberry Pi, etc., peuvent « éclairer, mesurer la température du corps, géolocaliser celui qui les porte ». Une veste de policier lumineuse indiquant sa présence aux automobilistes, une chemise indiquant la température corporelle pour la prévention de certaines malaises, un costume de scène ont été réalisés avec l'aide d'un styliste. La seconde création camerounaise proposée par deux jeunes de 19 et 24 ans a en vue de dynamiser l'artisanat local en l'amenant à répondre aux attentes actuelles. C'est ainsi qu'ont vu le jour des babouches faites de bois et textiles locaux, motifs classiques et abstraits inspirés des modèles traditionnels dont la production jusqu'à lors manuelle a été accélérée : fraiseuse, découpeuse, machine à coudre numériques mis à profit ont eu aussi l'avantage de rendre le travail plus aisé.

Nioni Masela



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

RDC

Félix Tshisekedi reçoit les enfants de Patrice Emery Lumumba

Le chef de l'État congolais s'est imprégné des avancées réalisées pour le retour des reliques du héros national au pays.



Félix Tshisekedi et les enfants Lumumba.

L'audience accordée, le 21 septembre 2020, par le chef de l'État, Félix-Tshisekedi Tshilombo, à la famille du héros de la République démocratique du Congo, Patrice Emery Lumumba, a permis au président de la République de s'imprégner de l'avancement des démarches pour la restitution par le Royaume de Belgique des reliques du premier Premier ministre congolais pour leur retour sur la terre de ses ancêtres. La délégation des enfants Lumumba, conduite par François Lumumba et composée de Roland et Julia-

na Lumumba, a admis, au sortir de l'audience, que sa démarche auprès du chef de l'État avait pour objectif d'impliquer l'exécutif congolais, en ce qui concerne la restitution des reliques de feu Patrice Emery Lumumba par le Royaume de Belgique. Notant l'attention du président de la République sur la question, les enfants Lumumba ont indiqué que Félix Tshisekedi leur a promis de mobiliser tout ce qui est en son pouvoir pour y trouver une solution idoine.

Le chef de la délégation des enfants

Lumumba a, par ailleurs, laissé entendre que tout est mis en marche pour que d'ici quelques semaines tout soit effectif. Pour Julia Lumumba, par contre, s'il y a d'autres démarches ou revendications à faire, elles interviendront après la restitution des reliques du héros national. « Il est temps qu'après 60 ans les restes de Patrice Emery Lumumba reviennent au pays de ses ancêtres afin qu'on puisse lui rendre les hommages dignes d'un héros national », a-t-elle dit.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

Menaces d'embargo pour toute personne qui véhicule le discours de haine tribale

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) prévient sur des mesures conservatoires qui seront d'application en cas de récidive.

Dans un communiqué officiel publié le 21 septembre 2020, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication a dénoncé des messages de haine tribale véhiculés dans les médias depuis un certain temps. L'autorité de régulation des médias en République démocratique du Congo (RDC) a dit « constater depuis quelques jours les acteurs politiques se servir des radios et télévisions pour distiller dans l'opinion des messages de haine tribale ».

Sans aller par le dos de la cuillère, cette institution qui soutient la démocratie, qui s'appuie sur les prescrits de la loi qui lui donnent le pouvoir de veiller à la diffusion des messages de paix, de culture et de démocratie, rappelle que la radio et la télévision doivent être des outils véhiculant des valeurs et non le contraire. Le Csac prévient sur des mesures conservatoires qui seront d'application en cas de récidive, à l'encontre de toute personne qui tombera sous le coup de la loi, en véhiculant, dans les médias, les messages de haine tribale. « Toute personne qui tiendra des discours de haine tribale ou autres se verra interdite le passage dans les médias opérant en RDC, par une décision d'embargo du conseil », a précisé ce communiqué.

Il est, en effet, rappelé que cette prévention du Csac rencontre les inquiétudes du gouvernement de la République qui, lors d'une de ses dernières réunions du Conseil des ministres, a relevé le risque d'escalade des élans tribaux soutenus par des messages dans les médias et les réseaux sociaux. Le gouvernement de la République avait, dans ce sens, instruit ses membres qui gèrent les secteurs de la justice, de la sécurité et des droits humains, à travailler en vue de décourager ces élans et de mettre hors d'état de nuire tous les auteurs de tels discours.

Lucien Dianzenza

FORUM SUR LA GOUVERNANCE DE LA NATION

Les résolutions attendues ce jeudi

Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, a donné l'orientation générale en rappelant l'exigence de performance au niveau des membres de son gouvernement. Il s'agit d'un principe qui « ne se négocie guère », a-t-il martelé dès l'ouverture des travaux le 21 septembre.

Ce 24 septembre, le forum sur la gouvernance de la nation devrait aboutir à des résolutions concrètes après quatre jours d'intenses travaux. Du côté du gouvernement de la République, une telle rencontre devrait mobiliser les énergies pour la mise en œuvre d'un vaste chantier de réformes. Ce forum est une initiative de plusieurs associations très actives sur le terrain, en l'occurrence l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), l'Agence de prévention de lutte contre la corruption (APLC) et la Coordination pour le changement climatique (CCM), avec un appui de la présidence de la République.

La question de la corruption reste un thème majeur pour la nouvelle équipe dirigeante rd-congolaise. Il n'est donc pas étonnant du rappel à l'ordre de la primature. Pour Sylvestre Ilunga Ilunkamba, représentant le président Félix-Antoine Tshisekedi à ces travaux, l'exigence de performance « se décline en la responsabilité des ministres ainsi que des animateurs des institutions publiques, et dans le suivi proactif de leur performance dans la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement de la République ».

Initié ainsi par des activistes, le forum qui a pris sa vitesse de croisière constitue un symbole fort de la démocratie dans notre pays. Il est clair, a insisté le patron du gouvernement, qu'un membre de la société civile peut exprimer librement ses critiques dans le pays. Pour lui, la démocratie se vérifie aussi par le fait, pour un commis de l'État, de placer l'intérêt général au-dessus de toute autre considération personnelle. Il faut veiller scrupuleusement à la stricte observance de l'éthique de responsabilité, a-t-il renchéri.

Quant aux recommandations attendues, elles devraient s'articuler autour de plusieurs points centraux. Il y a d'abord la nécessité d'aider le gouvernement central à accroître les ressources publiques. Ensuite, d'autres actions fortes sont à envisager dans la production de l'intelligence économique et le dialogue citoyen. Dans son analyse, la primature perçoit ses défis comme des pas importants à franchir. Il s'agit des instruments stratégiques de pilotage de l'action publique devant aider la RDC à disposer des informations pertinentes permettant de comprendre et d'anticiper les mutations de l'environnement national et international. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE
 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO
 L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



SCANNEZ LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
 (+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CAFÉ PHOTO

Mbongui Art remporte le pari de sa première édition virtuelle

Dans le cadre de ses activités annuelles, la plateforme Mbongui Art Photo a tenu le 21 septembre, par visioconférence, son premier « Café photo » à distance sur le thème « Se réinventer en photographie ».

Après un premier café photo physique organisé l'an dernier, la plateforme Mbongui Art Photo a dû adapter, cette année, la tenue de l'événement en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement dans le monde, particulièrement au Congo. « L'événement concernait au départ juste les photographes nationaux autour d'un apéro pour discuter du métier de photographie au Congo, sur la base d'une thématique précise. Mais cette année, avec l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes et bien d'autres mesures de restriction décrétées par le gouvernement pour lutter contre la Covid-19, on a dû le tenir en ligne », a explicité Zed Lebon, Directeur artistique de la plateforme Mbongui Art Photo.

La tenue de ce rendez-vous par visio-conférence a permis aux photographes Zed Lebon, Robert Nzaou et Armelle Mboumba du Congo ; Justin Makangara de la République démocratique



Zed Lebon, responsable de la plateforme Mbongui Art, participant à la rencontre en visioconférence/DR

du Congo ; John Kalapo du Mali ; Souley Abdoulaye du Niger et Nathalie Guironnet de France, de se rencontrer virtuellement et discuter sur la passion et le métier qu'ils partagent en commun. Au cours des échanges, les participants ont souligné que la photographie en tant qu'art social implique le contact et le rapprochement avec l'autre. Mais, depuis l'arrivée de la pandémie de Covid-19, ce

secteur est sévèrement touché, engendrant ainsi un impératif de résilience. Résilience face aux festivals photographiques annulés ou reportés, résilience face à la vulgarisation croissante des appareils photos à travers des smartphones, résilience face au manque de politiques culturelles adéquates favorisant la professionnalisation et le développement du secteur photographique dans la plupart

des pays d'Afrique et dans le monde.

Tour à tour, chaque intervenant a ainsi fait part de son expérience de photographe et des réalités vécues sur le terrain en lien avec la pandémie de Covid-19, sa vision de réinvention du métier ainsi que le regard porté sur la profession pour les prochaines années. D'autant plus que se réinventer devient un impératif pour la survie du

métier, les photographes ont notamment émis le souhait de converger vers d'autres formes ou styles de photographie, outre la photographie événementielle, telle la photographie artistique ou de création, de scène et de spectacles. Des avis florissants et diversifiés ont profité à tous les participants. « Que dire de plus, face à ces échanges aussi riches ? Du fait d'avoir relevé le défi de réaliser cette rencontre photographique ensemble, nous pouvons davantage rêver grand. Que vive la photographie ! Que vive l'art ! », a témoigné Zed Lebon au terme de cette initiative qui a duré une heure. Toujours dans le but de promouvoir le métier qui est en pleine mutation, la plateforme Mbongui Art Photo, à travers la Rencontre Café photo, souhaite organiser régulièrement des échanges et formations entre artistes pour la survie et la valorisation de la photographie au Congo.

Merveille Atipo

PARUTION

« Servir la maisonnée royale », le nouvel ouvrage de Norbert Biembédi Dyondzé

Cet essai de cent-cinquante pages, édité à ADCLF, est un livre destiné à la formation des ministres de Dieu. Il s'adresse à tous les croyants chrétiens qui aspirent aux fonctions de dirigeant spirituel et à tous ceux qui exercent dans « l'informel » les dons de ministère.

Ce livre parle des services à rendre à la maisonnée royale, c'est-à-dire à l'ensemble des appelés à vivre avec Dieu dans la pureté. Il définit le dirigeant spirituel, détermine son éthique, ses qualités, ses attributions, ses fonctions figuratives, sa sphère d'action. Il permet ainsi à tout nouveau serviteur d'apprendre à travailler suivant les règles de l'art, notamment dans les domaines de la prédication, l'enseignement, l'encadrement, l'organisation, le commandement ainsi que des manifestations de l'Esprit.

Il est demandé dans ce livre de ne point divulguer les secrets pastoraux, généralement ceux de l'Église et de chacun de ses membres. A la quatrième de couverture, il est clairement écrit, que si un croyant se confie à son pasteur en lui avouant, par exemple, les fautes qu'il aurait commises, ce pasteur n'a pas le droit de le trahir en portant l'information à la connaissance de tierces personnes. En se vidant des péchés commis, le croyant se dit être déchargé et donc délivré. Que donc le pasteur ne se permette pas de le replonger dans un sentiment de culpabilité, qui est une source de beaucoup d'ennuis.

« Servir la maisonnée royale » est subdivisé en plusieurs chapitres dont : Le dirigeant spirituel ; L'ouvrier avec Dieu ; Les vases communicants ; La prédication ; L'art d'enseigner la parole de Dieu ; Les manifestations de l'esprit ; Vous avez reçu le Saint-esprit quand vous avez cru ; Le sens du devoir et la responsabilité chrétienne...

La formation des dirigeants spirituels est un besoin permanent. Voilà pourquoi tous ceux qui sont appelés au service de l'Église doivent de facto s'humilier pour apprendre auprès des docteurs, des exégètes (1 Corinthiens 8.2) ; beaucoup lire la Bible en vue d'augmenter leur connaissance de la vérité (Daniel 12.4). Elle va de génération en génération, de façon à pérenniser la connaissance. En effet, cette formation est une lumière qui permet au leader d'acquérir un ensemble de connaissances et de servir Dieu suivant les règles de l'art. Elle permet également de préparer des hommes et des femmes au service de l'Église et d'assurer ainsi la relève.

Quand un général d'armée ou même un commandant de troupes n'est pas à son poste



L'auteur de Servir la maisonnée royale (crédit photo/Adiac)

pour une raison ou pour une autre (décès ou empêchement), il faut qu'un autre militaire pris parmi les troupes se montre capable d'assurer le relai, pour éviter de capituler devant l'ennemi. Ainsi en est-il de l'Église ; elle est appelée à préparer ses dirigeants de réserve, peut-on lire en introduction.

Quant aux raisons qui ont poussé l'auteur à choisir cette piste, il dit. « J'ai choisi de travailler dans cette piste pour assurer la formation des serviteurs, quelle que soit leur communauté chrétienne. Par rapport au précédent qui s'intitule « Le Trésor des saints » dont le but est d'initier les prosélytes

à la connaissance de la parole de Dieu, ce livre est destiné à la formation des formateurs. » Norbert Biembédi Dyondzé (le frère), est un Congolais de Brazzaville, né à Mongouma-Bailly dans le département de la Likouala. Diplômé d'études supérieures en langue et littérature françaises, il a servi son pays comme Professeur de lycée pendant trente-deux ans et huit mois, notamment du 29 octobre 1981 au 31 juillet 2014. Député suppléant de la circonscription électorale unique de Bouanella de 2002 à 2007, il intègre le corps de Christ à compter de 1990. En 2005, il est fondateur d'un ministère chrétien dénommé Centre de la saine doctrine dont il est le coordonnateur. Depuis jeudi 9 janvier 2009 jusqu'à ce jour, il sert comme secrétaire des rédactions de l'Agence d'information d'Afrique centrale- Les Dépêches de Brazzaville.

« Servir la maisonnée royale » est son troisième livre, après Les parcours d'un lutteur (roman) et Le trésor des saints (essai), publiés à la même maison d'édition ADCLF. Bien d'autres sont en voie de parution.

Bruno Okokana

DIPLOMATIE

Deux ambassadeurs quittent définitivement le Congo

L'ambassadeur du Cameroun, Komidor Njimoluh, et son homologue du Rwanda, Jean Baptiste Habyalimana dont les mandats respectifs s'achèvent, sont allés le 22 septembre dire leurs adieux au ministre congolais des Affaires étrangères, de la Coopération, et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Le ballet diplomatique a été ouvert par l'ambassadeur du Cameroun. Le tête-à-tête entre Jean-Claude Gakosso et Komidor Njimoluh a permis aux deux personnalités d'exalter l'excellence des relations entre le Congo et le Cameroun. L'ambassadeur du Cameroun qui vient de passer douze ans au Congo se dit ému de quitter ce pays dont il a salué l'hospitalité du peuple qui l'a tant aimé durant son séjour.

Le diplomate camerounais a souligné les liens historiques qu'entretiennent son pays et le Congo. Des liens qui vont au-delà des questions de frontières, car « *le Congo et le Cameroun partagent une histoire et une culture communes, avec les groupes ethniques qui vivent en paix dans les deux pays* ». En outre, il a exhorté les Africains à l'unité.

« *Le Congo m'a appris beaucoup de choses. Il m'a appris que je suis Africain, et que le meilleur pour un Africain c'est de souhaiter l'unité africaine, que tout ce que les Etats africains subissent ne peuvent connaître de transfor-*



Jean Claude Gakosso s'entretenant avec l'ambassadeur du Rwanda

mation que dans l'unité, et pour le bonheur de leurs peuples. Le Congo m'a appris la fraternité, le vivre ensemble, qui est une quête permanente pour les Africains qui veulent réussir. Le vivre-ensemble est une priorité de l'être humain », a déclaré le diplomate camerounais à la presse.

Le Congo et le Cameroun sont deux

Etats voisins, membres de la CEMAC et de la CEEAC, deux organisations sous-régionales. Au plan bilatéral, Yaoundé et Brazzaville entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération dans divers domaines.

Pour sa part, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Rwanda, Jean Baptiste

Habyalimana qui est venu, lui aussi, faire ses adieux, après cinq ans de service au Congo, a rappelé les souvenirs d'un peuple accueillant.

« *Je pars avec le souvenir d'un pays ami et frère, d'une communauté congolaise très accueillante, d'un pays où il y a beaucoup d'opportunités, des investissements des deux cô-*

tés, surtout dans le domaine du transport, avec la compagnie Rwand-air qui dessert le Congo trois fois dans la semaine. Les visites réciproques nous permettent d'étendre notre coopération dans d'autres domaines », a confié le diplomate rwandais.

Le Congo et le Rwanda entretiennent de bonnes relations d'amitié et de coopération vieilles de trente ans. La coopération a été dynamisée lors de la quatrième grande commission mixte, tenue en 2016 à Kigali, qui a identifié plusieurs domaines prioritaires, à savoir le transport aérien, l'agriculture, l'élevage, les technologies de l'information et le tourisme.

De même, le ministre des Affaires étrangères a échangé avec deux nouveaux diplomates : El Ghady Sidi, ambassadeur désigné de la République islamique de Mauritanie et Jean-Paul Charlier, chargé d'Affaires en pieds du Royaume de Belgique. Le premier est venu présenter les copies figurées des lettres de créance, et le second, les lettres d'accréditation.

Yvette Reine Nzaba

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

Le code épistémologique des Mbosi de la République du Congo au centre des débats

La troisième conférence de la série des 140 ans des Traités Brazza-Makoko, organisée par le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza en partenariat avec l'université Marien Nguabi, a porté sur le thème « *Le code épistémologique des Mbosi de la République du Congo : Invariants, menaces et perspectives* ».

D'entrée de jeu, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, Béline Ayessa, a salué l'initiative que le conférencier du jour, le Pr Didier Ngalebaye, maître de conférences à l'Université Marien Nguabi a eue d'engager cette cogitation. « *Votre démarche, professeur, est d'autant plus appréciable qu'elle se donne pour objectif de déboucher sur une réflexion liée au nécessaire questionnement sur le rapport entre intellectuels et le groupe ethnique Mbosi. Cette thématique, vous vous en doutez bien, va susciter chez les novices en épistémologie, que nous sommes, un grand intérêt. Nous souhaitons, donc, impatientement que vous puissiez éclairer nos lanternes sur cette vaste question, ô combien importante* », a déclaré Béline Ayessa.

Dans son exposé modéré par le Pr Joseph Zidi, maître de conférences CAMES d'histoire, le Pr Didier Ngalebaye, a souligné que le schéma mondial de la quête du Vrai est ici appliqué au cas du patrimoine culturel de la République du Congo, qui comprend une soixantaine de communautés ethniques, que l'on peut regrouper en cinq principales aires culturelles, groupes démolinguistiques ou code épistémologique, en combinant le critère linguistique avec le critère anthropo-sociologique, pour obtenir : le groupe Kongo, le groupe Téké, le groupe Mbosi, le groupe Sangha-likouala et le groupe autochtone.

« *Notre analyse critique et prospective du code épistémologique*



Les professeurs conférenciers posant avec la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza (crédit photo/DR)

des Mbosi de la République du Congo a consisté à vérifier le type de rapport conceptuel que la prétention de ses acteurs au double ancrage, à la fois dans la tradition et la modernité, entretiendrait avec la possibilité d'une contradiction historique, au regard du fait qu'il continue à se réclamer de leur patrimoine culturel, tout en étant bien souvent réellement sortis du cercle de cendre soigneusement tracé à cet effet », a déclaré le Pr Didier Ngalebaye.

En effet, poursuit-il, le traitement épistémologique des trois hypothèses ayant orienté sa réflexion permet d'en tirer les résultats ci-après : « *Ondinga* », Otweré et leurs piliers mystiques de souveraineté : « *Lefourou* », « *Ikangue* », « *Opangue* » et « *Okweme* », demeurent les invariants du code épistémologique des Mbosi aujourd'hui, ne serait-ce qu'à titre de référentiel culturel, anthropo-sociologiquement motivé.

Secundo, l'absence du développement de la culture de confiance en

soi, au profit de celle d'importation de modèles étrangers, dont le code de manipulation n'est pas toujours maîtrisé, fait vaciller désormais le rapport des acteurs aux recommandations du code épistémologique des Mbosi, au point où, en campagne comme en ville, l'intégrité du code est mise à rude épreuve, beaucoup plus, par les politiciens, et autres quêteurs de raccourcis existentiels qui, arguant sur leur position de « *Pouvoir d'Etat et/ou d'argent* », travaillent activement

à mettre le code au service de leurs ambitions intéressées.

Tercio, le code épistémologique des Mbosi, évalué critico-prospectivement, serait un puissant et durable instrument de lutte contre les antivaleurs, qui retardent le développement de la société congolaise contemporaine. Ce qui est dit du code épistémologique de la communauté des Mbosi du Congo d'aujourd'hui, pourrait l'être aussi pour les groupes démolinguistiques Kongo, Téké, Sangha-likouala et Autochtones.

Au milieu, il est nécessaire et urgent d'organiser une évaluation épistémologique nationale des patrimoines culturels congolais, par secteur d'activités nationales, afin de ressortir successivement les réponses que la société congolaise anticoloniale, coloniale et postcoloniale aurait construites aux problèmes actuels, de façon à faire des projections de modèles de gouvernance sectorielle performative, dont le gouvernement de la République transformerait les recommandations en lois sectorielles de programmation du développement, et pouvoir travailler, enfin, au développement du pays, partant des recettes endogènes, dans l'autonomie, la dignité et l'honneur. Pour le Pr Didier Ngalebaye, cette approche devrait désencombrer l'appareil d'Etat hérité du colonisateur, et libérer le projet de construction de la Nation congolaise, jusqu'ici enlisé dans des considérations ethnocentristes, sans avenir, en mettant à contribution les armes de l'inter-trans-culturalité.

Bruno Okokana